pitoyables de toute une classe, beaucoup se félicitent d'être sortis de cet enfer où règne le régime de la terreur.

C'est bien le régime de la terreur et, ce qui le prouve, c'est l'inanité des recherches entreprises par la Direction de l'établissement pour découvrir les membres de la « Bande Noire ». Tous les élèves les connaissent, mais pas un n'oserait les dénoncer. Ah ! certes la Direction se vante de connaître les meneurs, les fortes têtes de l'Ecole ; cela c'est le secret de Polichinelle, il est très facile de discerner un homme qui a la moustache en croc d'avec celui qui la laisse retomber en saule pleureur. Mais la Direction ne connaît pas les cinq jeunes gens à casquettes qui ont assailli le surveillant Marlot et elle ne les connaîtra pas. Il y a un secret dans l'Ecole et ce secret est bien gardé.

Pendant ce temps-là les membres de la « Bande Noire » se gaussent de ceux qui les espionnent ; pour le moment ils se taisent, ils évitent de se réunir, ils se contentent quand par hasard ils se rencontrent dans la cour ou un couloir de l'Ecole de sourire, de ce sourire mystérieux très en honneur chez les antiques augures...

La « Bande Noire », nous l'avons dit, est une association qui a son emblème, qui a ses chefs, qui a ses statuts, son local de réunion. C'est une petite Confédération... fée mauvais esprits à qui il faudrait un Clémenceau pour y introduire la division et y jeter le désarroi.

En attendant, le directeur de l'Ecole, M. Corre, a réuni vendredi après-midi dans son cabinet le Conseil de discipline de l'établissement composé de directeurs et de professeurs. On a parlé naturellement dans cette réunion des fameux incidents, de leur divulgation fâcheuse, et des moyens à prendre pour les éviter à l'avenir. L'avenir n'est à personne... a dit Victor Hugo.

ROUBAIX

Sociétés catholiques de gymnastique

Beaucoup de nos concitoyens savent-ils que nos sociétés catholiques de gymnastique prennent part à leur concours fédéral, dimanche prochain, dans la coquette petite ville de Solesmes ? Certains l'ignorent, nous en sommes sûrs ; et cependant ce n'est point un événement banal que ce concours, qui réunira à Solesmes 5.200 gymnastes, venus presque tous du seul département du Nord.

Roubaix sera, comme toujours, dignement représenté. Six cents gymnastes, appartenant à huit sociétés, quitteront notre ville à quatre heures du matin, afin de participer aux différents concours dès sept heures.

C'est à tous ces braves jeunes gens que nous souhaitons bon succès, au nom de tous les Roubaisiens. Depuis des mois, dans toutes les sociétés, c'est un travail intense de préparation. Avec ardeur, presque avec enthousiasme, on s'exerce à tout, et nous connaissons des sociétés qui afronteront plus de dix jurys ce 27 juin.

Bravo, jeunes catholiques ! **Sans parti-pris contre aucune organisation sportive,** vous avez voulu, vous aussi, suivre le mouvement qui pousse toute la jeunesse française vers des exercices qui assouplissent vos muscles et vos volontés, vous avez voulu vous mettre à même d'être des meilleurs parmi les soldats de notre belle armée. Qui donc ne saurait vous féliciter de votre zèle et de votre ardeur ?

La journée de dimanche sera rude pour vous, ce sera une véritable journée de manœuvres. Nous connaissons assez votre endurance, votre esprit de discipline, votre ambition de jeunes Roubaisiens pour être persuadés que vous nous rentrerez couverts de lauriers.

D'ailleurs, nous savons que les Solesmois réservent à tous les gymnastes un accueil chaleureux. Si Dieu daigne vous donner un gai soleil, la fête du 27 juin sera splendide et ne le cèdera en rien aux journées d'Armentières, de Cassel et de Saint-Amand.

Une cycliste sous un tramway

Vendredi, vers six heures du soir, une jeune fille de 21 ans, qui descendait la rue Chanzy, en vélo, a été tamponnée, au coin de la rue de Lille, par le tramway rapide Lille-Roubaix, wattman Alois Cras.

Ce dernier ayant vu le danger, serra ses freins et bloqua son convoi sur moins de trois mètres de distance.

Dégagée au moyen de deux crics par les ouvriers du dépôt des Messageries de la Barque-d'Or, dirigés par le contrôleur Mathia et le chef de dépôt Herbaut, la blessée, qui était engagée avec sa machine sous le chasse-corps de la motrice, fut transportée chez M. le docteur Harlet, lequel lui donna des soins, aidé par ses collègues, MM. Rousseau et Bantigny.

Les praticiens constatèrent que l'infortunée, Mlle Aline Nuylle, demeurant chez ses parents, cabaretiers à l'angle des rues de la Redoute et de l'Ommelet, portait une fracture de la clavicule droite, une contusion de la hanche gauche, une luxation du genou gauche, une entorse du pied gauche et une entorse du genou droit.

Mlle Nuylle a été reconduite en voiture chez elle.

Réunion générale de la Ligue Patriotique des Françaises. — La réunion générale des différentes sections de Roubaix de la Ligue Patriotique des Françaises aura lieu à l'Hippodrome dimanche prochain, 27 juin, à trois heures et demie, sous la présidence de Mgr Berteaux.

La conférence sera faite par Mlle de Noaillat, la distinguée conférencière de Paris, dont les Roubaisiennes ont déjà apprécié le rare talent oratoire. Elles ne laisseront pas échapper cette occasion de l'entendre de nouveau.

La séance se terminera par des projections en couleur, représentant la vie de Jeanne d'Arc, et pendant lesquelles sera exécutée l'œuvre nouvelle de MM. Lesablais et Gastoué, récits parlés et chantés, soli et chœurs.

Le groupe de dames constituant la section artistique de l'Association centrale roubaisienne assumera la partie musicale de la séance.

Les lettres d'invitation serviront de cartes d'entrée pour les ligueuses et leur famille.

Pour les pèlerins de Lourdes. — L'Histoire de Notre-Dame de Lourdes, par Henri Lasserre. Vie du Père Marie-Antoine. Le Nord à Lourdes. — A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Union Mutualiste des cantons de Roubaix. — L'Union Mutualiste de Roubaix se réunira mardi prochain 29 juin, en son local, café Foëlix, place de la Liberté, 10.

L'ordre du jour comporte l'examen de la question du service médical; un rapport sur le Congrès des œuvres sociales à Lille et une intéressante communication sur le « Dispensaire mutualiste », sur les nombreux et importants services que cette œuvre a déjà rendus et sur l'extension qu'elle se propose de donner à son action dans l'avenir.

LA BLANCHISSERIE DE LINGE
COTTON-MOCHE, à LOMME
(PASSE A ROUBAIX, LE Mardi)

Tombé d'un échafaudage. — Un peintre, Julien Robert, 45 ans, demeurant rue des Récollets, cour Vandamme, 4, a été victime d'un grave accident dans la filature industrielle pour la schappe, rue d'Avelghem.

Monté sur un échafaudage, il était occupé à peindre le bâtiment, lorsqu'une planche ayant cédé, il tomba d'une hauteur de deux mètres, se faisant une entorse des deux articulations tibio-tarsiennes.

Le docteur a prescrit un mois de repos.

Doigt amputé. — Chez Cavrois-Mahieu, filateurs rue Carpeaux, Emile Eeckout, 28 ans, soigneur, 64, rue Desnix, a eu un doigt de la main droite abîmé par le cylindre cannelé d'une effilocheuse en retirant des mèches de coton prises à l'extrémité de ce cylindre.

Le docteur, qui a dû amputer le doigt, a estimé à trois semaines l'incapacité de travail.

Le pied sous une roue. — Domestique chez Edouard Delannoy, voiturier, rue de Menin, 56, François Soet, 19 ans, rue de l'Ouest, sortait des magasins de M. Vandermesch, rue Danbo, conduisant un tombereau. Il marchait près du véhicule, lorsqu'en arrivant sur la chaussée, il eut le pied droit écrasé par une roue.

Un docteur, appelé, a constaté une violente contusion du pied avec plaie de la face palmaire et de sa base du gros orteil. Il craint une fracture et se prononcera dans deux mois.

Tombé dans un fossé. — Gustave Rambour, 39 ans, débardeur, boulevard de Belfort, 61, était occupé au déchargement d'un bateau de sable sur le quai du Sartel.

En sortant de ce bateau avec un panier chargé, l'ouvrier glissa et tomba dans le fossé qui sépare le chemin de halage du terrain servant de magasin à son patron.

Il s'est fortement contusionné le genou et devra se reposer pendant trois semaines.

Halle Flipo. Meilleur marché que partout.

Chute dans un escalier. — A la Société Anonyme de teinture et d'impression, Rayon Grulois, boulevard de Mulhouse, M. Charles Willoquet 33 ans, teinturier, rue Dresch, à Avelghem, s'est brûlé au bras gauche en ouvrant le robinet de bain en ébullition. Il a de plus fait une chute dans l'escalier en descendant. Le docteur a constaté une contusion du genou gauche et une brûlure du deuxième degré de l'avant-bras. Il a prescrit 15 jours de repos.

Accidents de travail. — Chez Paul Prouvost frères, fabricants, rue d'Hem, 15, M. Edouard Deloy, 45 ans, tisserand, rue Coligny, 9, a reçu un coup de bras de chasse au dos de la main gauche. Le docteur a relevé une contusion de la face dorsale de cette main avec entorse du poignet. 3 semaines de repos.

— Dans la fonderie Skène et Devallée, constructeurs-mécaniciens, rue Watt, 60, M. Ach. Delrœux 38 ans, manœuvre, rue de l'Epeule, 244, s'est contusionné le genou droit en heurtant un chassis de fonderie. On lui a prescrit 6 semaines de repos.

Une histoire de pigeons. — Victor Gothals, 41 ans, menuisier, rue des Bonnets, 17, a fait cadeau, l'an dernier, de 6 jeunes pigeons voyageurs à M. Gustave Vercleven, cabaretier boulevard Gambetta, 202.

Gothals est belge et il aime les pigeons. La loi malheureusement lui défend d'en tenir à son domicile. Il prétend donc s'être associé avec M. Gustave Vercleven pour l'entraînement des messagers sériens.

Ayant repris ces jours derniers les six pigeons donnés il y a un an pour en manger un et en vendre cinq, il se défend d'avoir commis un vol.

Telle n'a pas été l'appréciation de M. le Commissaire et Victor Gothals sera poursuivi pour vol de 6 pigeons.

Une agression nocturne. — Les agresseurs sont arrêtés. — La nuit dernière, vers une heure du matin, M. Cyrille Vervacke, 28 ans, mécanicien, boulevard d'Halluin, passait rue de la Barbe-d'Or.

Trois rôdeurs se précipitèrent sur lui et l'ayant terrassé le rouèrent de coups. L'un d'eux lui enfonça même son couteau dans la cuisse droite. Les agresseurs prirent ensuite la fuite.

Le blessé put se relever et demander du secours dans un estaminet voisin. Les agents Bancelot et Devogle qui faisaient une ronde furent mis au courant des faits. Ils recherchèrent les coupables dont deux furent arrêtés. Ce sont Henri-Ferdinand Vandeputte, 22 ans, et Julien Sumon, 17 ans. Quant au troisième, Désiré Lucas, il est en fuite.

La blessure reçue par M. Vervacke quoique profonde n'est pas grave.

Exécution d'un mandat d'extradition. — Sur mandat d'extradition du parquet de Bruges, les agents de sûreté Magse et Fiévet ont arrêté Richard Lagron, 23 ans, terrassier, né à Thourout, demeurant quai de Lorient. Cet homme est inculpé de détournement et d'enlèvement de mineure.

Vol d'une couverture de cheval. — Jeudi, vers 10 h. du soir, M. Louis Desmazières, cocher, rue de Lannoy, cour Bonte-Papillon, 7, s'était trouvé dans l'obligation d'abandonner sa voiture rue de l'Ommelet. Un voleur en profita pour lui enlever sa couverture de cheval valeur 35 francs.

Il mendiait. — L'agent Booman a arrêté parce qu'il mendiait Henri Tuyttens, 31 ans, journalier, rue Baurewart, 26.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CACAO THOMAS 6, rue du Priez LILLE

du 25 juin

Naissances. — Désiré Bossut, rue Dagueseau, 42. — Albert Vandeportal, rue de Ma Campagne, 57. — Georges Adriaenssens, rue du Nord, 26. — Jules Rysman, rue de la Banque, cour Lecomte, 6. — Louise Valès, rue de la Balance, cour Degraeve, 8.

Publications de mariages. — Adolphe Huysenfruyt, peintre, rue du Fontenoy, 56, et Marguerite Guyard, éplucheuse, rue de la Rondelle, 26. — Jean Desurmont, peigneur, rue de Flandre, 68, et Elisabeth Aarens, lessiveuse, rue de la Longue-Chemise, 33. — Emile Degreve, vérificateur au chemin de fer du Nord, à Paris, et Berthe Mangin, piqûrière, rue de Bouvines, 159. — Georges Fournier, éboueur, rue de Lannoy, 498, et Céline Terras, journalière, rue Saint-Honoré, 34. — Joseph Verspecten, rattacheur, rue des Longues-Haies, 98, et Mélanie Vandevelde, rattacheuse, rue des Longues-Haies, cour Baas, 13. — Pierre Lorthiolir, tisserand, boulevard de Fourmies, 99, et Marie Torcq, tisserande, rue de Courcelles, 21. — Adolphe Callens, rattacheur, rue de Flandre, 140, et Florence Margo, tisserande, même rue, cour Vantroys, 1. — Maurice Vanleynseele, employé de commerce, rue Blanchemaille, 95, et Céline Clarisse, couturière, même rue, 148.— Emile Voisart, mécanicien, rue Galvani, 9, et Virginie Deschamps, repasseuse, rue du Tilleul, 239. — Jean Stevins, briquetier, boulevard de Fourmies, 35, et Maria Anselin, fileuse de lin, même adresse. — Maurice Selosse, acheteur de laines, rue de Cassel, 7, et Germaine Verin, sans profession, boulevard de Paris, 98. — Albert Goethals, sans profession, Grande-Rue, 43, et Louise Huyghe, sans profession, rue Saint-Jean, 38. — Georges Dumortier, s. p., rue de la Redoute, 5, et Marie Bacquaert, s. p., rue Decrême, 49. — Alfred Long, mécanicien, à Tourcoing, et Rosalie Delbeke, s. p., rue de Tourcoing, 124. — Arthur Rombaux, journalier, rue d'Alger, 266, et Marguerite Cydé, bambrocheuse, rue du Caire, 12. — Polydore Van Roy, tisserand, à Tourcoing, et Fernande Dejonge, soigneuse, rue de Wasquehal, impasse de la Fonderie, 13. — Louis Percq, charcutier, rue Dampierre, 19, et Augustine Vanmansart, tisserande, rue d'Anzin, 42. — Fernand Bartholomeus, trieur, rue de la Makellerie, 215, et Malvina Vandenbesselaere, ourdisseuse, rue de Solférino, 7.— Théophile Laporte, rattacheur, rue du Tilleul, cour Lefebvre-Dhont, 8, et Gabrielle Fruit, confectionneuse, mêmes rue et cour, 4. — Paul Impens, trieur de cordes, rue du Fresnoy, cour Olivier, 3, et Hélène Parmentier, soigneuse, rue du Fresnoy. — Ernest Beeusaert, employé de commerce, boulevard de Mulhouse, et Marie Walch, employée de commerce, à Clermont-sur-Argonne. — Achille Vanneste, surveillant à l'Institut agronomique, à Paris, et Sidonie Sueur, cuisinière, à Paris. — Gaston Pecouet, voyageur de commerce, rue Saint-Georges, 1, et Claire Morétaud, employée, à Paris. — Pierre Pollyn, charretier, à Lille, et Elise Quennesson, mécanagère, à Lille. — Jules Rygole, cordonnier, à Tourcoing, et Berthe Florin, sans profession, à Tourcoing. — Joseph Bérat, horticulteur, à Tourcoing. — Joseph Bérat, horticulteur, rue de la Gare, 5, et Berthe Alrelle, sans profession, à Lyon. — Adolphe Marsy, employé de commerce, rue du Château, 1, et Mathilde Wauters, sans profession, à Tourcoing.

Décès. — Julie Verplancke, 24 ans, piqueuse, rue de Naples, 63. — Rosa Schot, 3 ans, rue Vaucanson, 32. — Alfred Cuisset, 1 mois, rue Turgot, 37, cour Salembier, rue Vaucanson. — Alfred Cuisset, 1 mois, rue Turgot, 37, cour Salembier, rue Vaucanson, 73 ans, sans profession, rue Vaucanson, 2. — Barbe Barca, 81 ans, sans profession, rue Saint-Jean. — Léopold Delennin, 25 ans, sans profession, rue de l'Ommelet, 29.

WATTRELOS

Avis aux contribuables. — Les contribuables sont informés que pour leur éviter des poursuites, M. Dupuy, percepteur, se rendra à Wattrelos pour faire une recette supplémentaire lundi prochain 28 juin.

WATTRELOS. — Du 25 juin. — Naissances. — André Honoré, rue de l'Union. — Irma Lepoutre, rue des Champs. — Victor Boutelle, rue de Mouscron, 163. — Agnès Durieux, rue de la Baillerie, 138.

Publications. — Jean Doumens, commis des douanes et Marie Cambon, s. prof. — Laurent Parmentier, magasinier et Marie Lagache, doubleuse. — Remi Demeestère, ouvrier de fabrique et Marie Kesteloot, trieuse de laine. — Albert Dillies, charpentier et Elisa Wattiez, giletière. — Alphonse Vannieuwerburgh, rattacheur et Madeleine Tahon, doubleuse.

Décès. — César Vanreust, 70 ans, Place. — Elisa Tilleul, 70 ans, Mariière.

CROIX

Les voleurs de coffre-fort

Pendant la dernière nuit, des malfaiteurs — sans doute les mêmes qui avaient opéré dans la même maison, le 11 novembre dernier — ont pénétré dans l'habitation de M. Faulckner, pasteur protestant, rue Holden.

Comme il y a 7 mois, les voleurs brisèrent un carreau de la porte d'entrée de la cour du temple et donnant accès au vestibule. Mais comme les portes des différentes salles étaient soigneusement fermées, les noctambules s'attaquèrent à une persienne malfermée qui n'offrit aucune résistance puis à un carreau qu'ils enduisirent d'argile ; l'accès du bureau leur fut ainsi livré.

Ils se contentèrent de fracturer un tiroir dans lequel se trouvait une somme de 140 francs en pièces de cinq francs, puis, enlevant un petit coffre-fort d'un poids de 120 kilogr., ils traversèrent la cour, puis la rue Holden, pour s'arrêter, en face, dans un jardin clôturé par une palissade munie d'une porte non-fermée.

Le coffre ne résista pas à deux pesées... Les malhaiteurs le fouillèrent, mais il n'y avait que des papiers sans valeur, une montre en or et une médaille en or, grand module, souvenir du jubilé de la reine Victoria, portant les dates : 1837-1887.

Vendredi matin, un ouvrier de l'usine, Camille Vancaeverbeck, en passant à cinq heures et demie, remarqua, par la porte entr'ouverte, le coffre-fort éventré ; il appela un cabaretier voisin, M. G. Lepoutre, et tous deux, après l'arrivée du garde Mahieu, transportèrent le meuble chez M. Faulckner.

Personne de la maison, ni parmi les voisins, ne perçut aucun bruit insolite.

Ducasse Saint-Pierre. — C'est dimanche et lundi prochain, qu'aura lieu la ducasse du quartier Saint-Pierre. Les forains se sont installés sur la Place, le contour Saint-Pierre et la plaine Six.

On vole à la Gare. — Une fois de plus, la gare de Croix-Wasquehal, a reçu la visite des cambrioleurs. Pendant l'avant-dernière nuit, le wagon 66405 de la Cie de l'Est, se trouvant à l'extrémité nord du garage n° 6, eut sa porte d'entrée fracturée et on enleva ce qu'il contenait : six bottes de fil de cuivre pesant 262 kilos et 57 bottes de fil de cuivre d'un poids de 1.027 kilos, d'une valeur approximative de 1.000 francs.

Les six bottes du poids de 262 kilos, adressées à M. Wiffels, camionneur, rue de la Gare, ont été retrouvées sur une baladeuse abandonnée au milieu d'un champ de blé, à côté de la briqueterie Cojsne, à la Makellerie.

Quant aux 57 autres bottes, destinées à l'usine Bouchery et Gruyelle, elles n'ont pu être retrouvées.

Ces expéditions provenaient d'une maison de Givet.

Nouvelles constructions saccagées. — C'était décidément la nuit des vols, celle de jeudi à vendredi. Dans des maisons en construction, rue de Wasquehal, apartenant à M. Blonde, boucher, rue de Lille, des voleurs ont enlevé 80 feuilles de plomb placées sur les côtés des tabatières. Le vol est estimé 30 francs environ. Les dégâts commis s'élèvent à une dizaine de francs.

Accident de travail. — Un apprenti zingueur de M. Roger, entrepreneur, à Croix, Emmanuel Roussel, 16 ans, rue des Longues-Haies, a fait une chute et s'est foulé les poignets. 3 semaines de repos. Docteur Harlet.

CROIX. — Naissances. — Cécile Rouillé, contour Saint-Martin. — Céline Tilly, rue de la Fonderie.

Publications de mariages. — Adolphe Callens, rattacheur et Florence Margo, tisserande à Roubaix. — Télesphore De Ville, teinturier et Berthe Demeulenaere, bobineuse.

Décès. — Marie Loviton, 28 ans, veuve Louis Houzet, boulevard de la Chapelle, 136.

WASQUEHAL

Pied écrasé. — Un cycliste passant à toute vitesse au petit Wasquehal, a contusionné sérieusement le pied gauche d'un gamin de douze ans, Edouard Rimmers, rue Faidherbe, qu'il a renversé ; il n'a fait qu'accélérer sa course après l'accident. C'est un moyen facile mais peu loyal de se tirer d'affaire.

Doigts écrasés. — Le chauffeur d'automobile de M. Lejeune, directeur de la filature du Nord, M. Moïse Depriester, impasse du Triest, était occupé à fixer les briques du ressort de son auto suspendu au moyen d'un cric, lorsque soudain la voiture retomba de tout son poids sur la main dont trois doigts furent sérieusement contusionnés. M. Depriester est condamné à un repos de quinze jours.

Pour se venger. — Un contremaître-maçon de l'usine Eycken et Leroy, surnommé le « Parisien », se vit dans l'obligation de congédier un ouvrier. Par une coïncidence étrange, cette mesure avait été prise depuis quelques heures à peine, quand un carreau fut brisé à l'habitation du « Parisien ». Ce dernier accuse l'ouvrier d'être l'auteur du méfait et le somme de verser dix francs pour les pauvres, sinon il est disposé à porter plainte contre lui.

Porte-monnaie perdu. — Hier, un soldat du 43e de ligne, de service au fort du Petit-Wasquehal, a perdu son porte-monnaie contenant 18 francs, qu'il n'a pu retrouver malgré de minutieuses recherches.

FLERS

Bureau de Bienfaisance. — La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance se réunira lundi prochain, 29 juin, à 7 h. 1/2 du soir, à la Mairie.

Ordre du jour : Adjudication au traité de gré à gré pour la viande. — Reconstruction d'une lanterne. — Paiement des messes et obits. — Révision de la liste d'assistance médicale gratuite. — Demande d'inscription et demande de secours. — Pensions obligatoires réclamées par Desruelles, dit Toby, Monnet, veuve Delfosse, Favier Sophie, Planquart Pauline, veuve Bayart. — Démission de M. Gourdin. — Révision des listes de secours en nature. — Session budgétaire.

Commission des Fêtes. — En vue du 14 juillet, la Commission des Fêtes se réunira demain dimanche, à 10 heures, dans la salle de la Mairie.

FLERS-BREUCQ

Accidents de travail. — Adèle Compagnon, 10, rue Holden, à Croix, rattacheuse à la filature Bonami-Vibeux, ayant reçu un morceau de bois dans le bras gauche, il en est résulté une lymphangite. 8 jours de repos. Docteur Berthou.

— Jean Gosman, 20 ans, rue de Lille, serrurier, chez M. J. Jardez, rue Gambetta, s'est fait une coupure au médius de la main droite, avec panari consécutif. 12 jours de repos. Docteur Berthou.

— A l'établissement Fred-Bayer et Cie, E. Descamps, 30 ans, demeurant à Lille, 12, place de La Madeleine, s'est blessé à l'omoplate en portant un châssis de tôle. Le docteur Bouret, de Lille, lui a prescrit 10 jours de repos.

LANNOY

Le Congrès Eucharistique

Ce soir, à huit heures : l'Heure Sainte en présence du Saint-Sacrement.

Dimanche 27 juin

A cinq heures du matin, Exposition du Très-Saint Sacrement et sonnerie des cloches de toutes les églises du canton de Lannoy.

Dans l'église Saint-Philippe, à Lannoy :

A six heures, Messe de communion avec allocution donnée par M. le chanoine Lamérand.

A huit heures, Messe basse.

A dix heures, Grand'Messe solennelle avec sermon par Mgr Carlier.

A deux heures et demie précises, à l'Institution Saint-Charles, réunion du Congrès pour les dames et pour les jeunes filles, présidée par Mgr Carlier.

A la même heure, réunion du Congrès pour les hommes et pour les jeunes gens, dans la grande salle du Patronage, présidée par M. le chanoine Lamérand.

A quatre heures, Vêpres solennelles et procession à travers les rues de la ville ; allocution par M. l'abbé Delsaux, secrétaire des Œuvres diocésaines, au reposoir qui sera dressé devant le château de M. Ch. Lebonne ; Salut de clôture à la rentrée dans l'église.

NOTA. — Tous les hommes et jeunes gens qui n'auraient point apporté de flambeaux en trouveront dans l'église de Lannoy. Ils précéderont le Très Saint Sacrement en chantant à haute voix les différents cantiques, ainsi que les dames, qui suivront immédiatement le dais.

HEM

Paroisse Saint-Joseph. — La fête de l'Adoration du Très-Saint-Sacrement aura lieu cette année le 1er dimanche de juillet. Elle sera précédée d'une retraite de huit jours, qui sera prêchée par le R. P. Wélaert, dominicain.

Une circulaire détaillera aux paroissiens de Saint-Joseph les différents exercices de cette retraite dont quelques-uns seront spécialement réservés aux hommes. Mais dès maintenant tous les fidèles de la paroisse sont invités à venir écouter la chaude parole de l'éloquent missionnaire demain 27 juin, aux messes.

TOURCOING

La réunion générale de la L. P. D. F. se tiendra salle du Patronage Saint-Christophe, place Laverrier, demain, dimanche, à quatre heures du soir. La conférence sera donnée par M. Valentin Brifaut, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, secrétaire de la Ligue Scolaire Catholique de Belgique.

Une séance intéressante. — Jeudi soir, à 5 heures, a eu lieu, à la Maison des Œuvres, rue des Urdulines, une séance récréative offerte par les élèves de l'Ecole dominicale à leurs bienfaitrices et à leurs familles, à l'occasion de la fête de M. le doyen de Saint-Christophe.

Les jeunes filles ont interprété d'une façon charmante et très impressionnante le beau drame de « Jeanne d'Arc ».

Bien des yeux se sont mouillés de larmes au moment des adieux de Jeanne à sa mère, à la scène de la prison et au moment enfin où la jeune sainte émue, mais pleine de foi et d'énergie, quitte son noir cachot pour se diriger vers le bûcher, les regards fixés sur le Christ, qui sera son soutien jusqu'à la mort.

Pendant la représentation les applaudissements n'ont point été ménagés et le public sympathique a quitté la réunion, emportant un souvenir bien agréable de cette charmante soirée.

Honneur aux dévouées maîtresses qui ont su faire rendre si bien par leurs élèves ce drame émouvant de notre héroïne française, et félicitations aux jeunes interprètes qui n'ont pas ménagé leur temps et leurs fatigues pour arriver à ce beau résultat. Elles ont pleinement réussi à intéresser vivement leur auditoire et à faire connaître et aimer de plus en plus la sainte libératrice de la France.

Puisse Jeanne d'Arc, que l'apothéose nous a montrée radieuse et triomphante à l'ombre du drapeau de France, jeter sur notre malheureux pays un regard de douce commisération et le délivrer des ennemis qui s'acharnent à sa perte et à sa ruine.

Une adjudication pour la fourniture des charbons nécessaires au service des eaux de Roubaix-Tourcoing a eu lieu vendredi, à 3 h. à la mairie de Tourcoing. Les opérations se sont passées devant M. Salembien, adjoint au maire de Tourcoing, assisté de MM. Wagnon et Bouche, conseillers municipaux de Tourcoing; MM. Chatteleyn, adjoint au maire de Roubaix; Gaydet et Delattre, conseillers municipaux de Roubaix; M. Salembier, receveur municipal de Roubaix; M. Nourtier, directeur du service des eaux de Roubaix-Tourcoing. En voici les résultats :

Premier lot, fourniture de charbons aux usines élévatoires de Boushecque et Roncq jusqu'au 30 juin 1911. Importance présumée de l'entreprise 3000 tonnes par an: cautionnement 3000 francs. Soumissionnaires : M. Reumaux (mines de Lens) 17 fr. 80 la tonne; M. Paul Petit (minesde Bruay) 15 fr. 25 adjud.

Deuxième lot, fourniture de charbons à l'usine élévatoire de Pecquencourt jusqu'au 30 juin 1911. Importance présumée de l'entreprise 1500 tonnes par an; cautionnement 1500 francs. Soumissionnaires : M. Reumaux, 17,35 la tonne; M. François (mines d'Anzin) 15,80; M. Paul Petit, 14 fr. 75, adjud.

Concerts publics. — La fanfare « Ligue Vélocipédique Tourquennoise » exécutera le dimanche 27 juin, à Midi, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

Le Normatien, allegro, Paul Marthe. — Ouverture fantastique, Govart. — Amitié, valse, Gadenne. — Siffiez Pierrette, morceau de genre, F. Popy. — Idylle, mazurka, J. Selosse. — Défilé, XXX.

— La Fanfare du « Point-Central et l'Orphéon « Les Trouvères » exécuteront le jeudi 1er juillet, à 8 h. 1/2 du soir, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

La fanfare du Point-Central. — Sedan, avec tambours et clairons, G. Melster. — Les Saltimbanques, fantaisie, Louis Ganne.

Orphéon « Les Trouvères ». — La Violette, Paillard. — Les Paysans, A. Saintis.

La fanfare du Point-Central. — Le Cor, soliste M. Arthur Lobelle, Flégier. — Grande fantaisie sur François les Bas-Bleus, opéra-comique, Bernicat.

Accidents de travail. — Félicien Bodart, 63 ans, maçon, rue Colbert, 246, est tombé en plaçant un échafaudage, de la hauteur d'un premier étage à l'usine en construction de M. Desurmont, rue du Chêne-Houpline. Dans sa chute il s'est blessé au bras gauche; soins du docteur Défossez, repos de 15 jours.

— Edmond Morcau, 28 ans, manœuvre, rue de la Latte, plaie contuse du genou droit par la chute d'une plaque de fonte. Docteur Bourdeau; repos de 8 jours.

Encore un vol de vélo. — M. L. Vonck, perruquier, ayant laissé son vélo à la porte d'une maison où il avait affaire. Sortant quelques minutes plus tard, il ne trouva plus sa bécane. La police a été saisie d'une plainte.

SIMPLE POLICE

Audience de vendredi. — Présidence de M. Auriole, juge de paix ; ministère public : M. Niédérst, commissaire de police.

Trois amendes de 1 fr. pour divagation de chiens ; sept à 1 fr. pour abandon de voiture ; deux à 1 fr. pour embarras de la voie publique ; douze à 2 fr. pour infractions aux règlements sur la circulation des vélos ; six pour défaut d'échenillage ; deux à 3 fr. pour avoir construit sans autorisation.

Répression de la pornographie. — Un garde champêtre d'Halluin a dressé un procès-verbal à Julien Dierkens, pour vente de cartes postales obcènes sur la voie publique. Le juge de paix condamne Dierkens à un franc d'amende en vertu des prescriptions d'un arrêté municipal pris par le Maire d'Halluin.

— Trois amendes de 2 fr. pour avoir occupé dans des débits des servantes non munies du certificat de bonnes vie et mœurs ; deux amendes de 2 fr. pour jeu de hasard sur la voie publique ; trois amendes de 1 fr. pour dommages aux récoltes.

Affaires de travail. — Cinq amendes de 5 fr. à un peigneur : deux pour défaut de déclaration d'accidents, deux pour défaut de protection des meules, une pour défaut d'affichage en cas d'incendie ; deux amendes de 5 fr. à un fabricant de tissu pour avoir fait porter des poids trop lourds à des enfants ; deux amendes de 5 fr. à un peigneur pour défaut de protection à une peigneuse et une pour avoir fait porter un poids trop lourd à des enfants ; vingt et une amendes de 1 fr. à un briquetier de Marcq pour défaut de livret à des ouvriers de moins de 18 ans.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 25 juin

Naissances. — Raymonde Carlier, rue des Piats. — Charles Vervynckx, rue du Congo, 271. — Simonne Rousseau, rue du Point-Central, 38. — François Tiberghien, boulevard Gambetta, 52.

Mariages. — André Bourgois, entrepreneur, et Pauline Marescaux, sans profession. — Eugène Catteau, coursier, et Analse Dewyn, bobineuse. — Louis Vanhoutte, mécanicien, et Blanche Delesalle, piqûrière.

Décès. — Marie Baulle, 69 ans, sans profession, rue Dupuytren, 71. — Irma Lorthiois, 71 ans, sans profession, rue de l'Ile, 121. — Angèle Duez, 41 ans, sans profession, rue Saint-Omer, 21.

COFFRES-FORTS GRUSON
CONTRE LE FEU ET LE VOL
24, rue Royale, 21, LILLE

RONCQ

Installation d'une pompe. — De nombreux puits des environs de la Place étant contaminés, M. le Maire vient de faire installer une pompe contre le mur du presbytère. Les personnes se trouvant sans eau pourront aller y puiser.

Rappelons aussi que la visite sanitaire des puits n'est pas encore terminée. La Commission vient de décider qu'il sera prélevé des échantillons d'eau dans un rayon de cent mètres, le centre étant pris chez M. Alphonse Dhalluin, boucher.

LINSELLES

LUNDI PROCHAIN LA MUSIQUE MUNICIPALE FÊTERA LE CINQUANTENAIRE DE PRÉSENCE DANS LA SOCIÉTÉ DE SON PRÉSIDENT, M. JEAN HENNION.

En 1858, M. Jean Hennion, filateur à la Vignette, conseiller municipal, entrait dans la musique.

Il y a donc plus de cinquante années. Il fut longtemps le piston solo de la société.

En 1869, M. Jean Hennion prenait la présidence de la musique municipale en remplacement de M. Dhalluin, ancien maire.

Sous son énergique et bienveillante direction la musique connut bien des succès. Le 8 août 1880, elle se rendait à Calais où sous la direction de M. Stappen, elle remporta de magnifiques lauriers en première division, 2e section ; elle obtint un 1er prix d'ensemble, une prime de 200 fr. et une médaille de vermeil. Au concours d'honneur, elle fut première en supérieure et en excellence ; une médaille d'or lui fut décernée.

A chaque retour du concours la population faisait fête aux vaillants musiciens.

Durant sa présence dans la société, M. Jean Hennion connut de nombreux chefs de musique. Ce furent MM. Hyacinthe et Gustave Leplat, Staepen, René Boutry père, Rémy Boutry fils et le chef actuel, M. Louis Boutry.

M. Jean Hennion est très aimé de ses musiciens, surtout pour son caractère aimable, son affabilité, sa générosité.

Aussi les musiciens organisent en son honneur une fête splendide qui aura lieu lundi prochain. Ils s'y préparent activement depuis quelques temps et ce ne seront ni les fausses-portes, ni les décorations qui feront défaut.

Lundi matin, vers 10 heures, la musique municipale se rendra en cortège chez M. Jean Hennion. Après les félicitations, M. Bonenfant, lieutenant de la société, offrira une médaille d'or au nom de la musique.

Un cortège se formera ensuite et se rendra à l'église où sera célébré une messe solennelle. Elle sera chantée par l'Orphéon National, les Crick-Sicks, de Tourcoing. La musique municipale exécutera les plus brillants morceaux de son répertoire.

A une heure un banquet sera offert aux musiciens par le jubilaire au château de M. Jean Hennion, à la Vignette.

WAZIERS

Tué sur le coup

Alfred Coquerel, mineur, 20 ans, travaillant à la fosse Notre-Dame, a été surpris, vendredi matin, par la chute d'une énorme pierre et tué sur le coup.

CAMBRAI

Le 1er de ligne doit quitter Cambrai le 14 juillet pour se rendre à Sissonne, en s'arrêtant aux étapes ci-après :

1er juillet, Maretz ; 2, Macquigny et Hauteville ; 3, Marle ; 4, Sissonne.

Au retour, le régiment suivra le même itinéraire, à rebours.

Pèlerinage diocésain à Lourdes

Le pèlerinage du diocèse de Cambrai à Notre-Dame de Lourdes est fixé aux premiers jours de septembre.

Trois trains partiront le mercredi 1er septembre, cinq le jeudi et six le vendredi.

Les trains seront de retour dans le Nord mercredi et jeudi de la semaine suivante.

Des affiches feront connaître prochainement les conditions du voyage.

TIRAGES FINANCIERS

du 22 juin 1909

Communales 1892

Le numéro 148 000 sera remboursé par 100 000 fr.
Le numéro 227 577 par 30 000 fr.
Les numéros 419 822 — 254 767 chacun par 17 000 fr.
Les numéros 102 143 — 222 469 — 88 484 — 426 30[illegible] chacun par 5 000 fr.

Les cinquante numéros suivants seront remboursés